



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

RECTORAT DE L'ACADEMIE
DE NANCY-METZ

Notice explicative pour
les candidats libres
CAP
Opérateur/Opératrice
Logistique
Session 2027



Inscriptions au CAP Opérateur/Opératrice Logistique Session 2027

Dates d'inscription	Se référer au site de l'académie : https://www.ac-nancy-metz.fr/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap-122216
Inscription sur Cyclades	L'inscription est dématérialisée, gratuite et personnelle, et se fait à l'adresse suivante : https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login Le guide d'inscription Cyclades est disponible sur le site de l'académie Nancy-Metz à l'adresse suivante : https://www.ac-nancy-metz.fr/media/19366/download La liste des pièces justificatives à fournir est disponible dans la notice d'information à destination des candidats individuels.
Edition et vérification de la confirmation d'inscription	Il appartient au candidat d'éditer, de vérifier et de signer sa confirmation d'inscription. <u>Par sa signature, le candidat s'engage à respecter ses choix d'épreuves obligatoires et facultatives.</u> Ce choix relève de sa responsabilité et il est <u>définitif</u>. En cas de changement d'adresse en cours d'année, le candidat doit en informer le service des examens. Il appartient toutefois au candidat de faire le nécessaire auprès des services postaux afin d'assurer le suivi de son courrier.
Aménagements d'épreuves	Je formule ma demande à l'adresse : https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/ Je prends connaissance de la notice : http://www.ac-nancy-metz.fr/amenagement-d-epreuves-106350.kjsp

Information importante CAP Opérateur/Opératrice Logistique

Règlement d'examen	Vous trouverez toutes les informations concernant cet examen au lien suivant : https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/index4ac5.html
EP1 Prise en charge des flux entrants et sortants	Equiperment de protection individuelle (EPI) Ces épreuves se déroulent en entrepôt. En conséquence, des chaussures de sécurité seront apportées par le candidat.
EP2 Conduite de chariots en sécurité	Un vêtement retro-réfléchissant (ex : gilet de sécurité) pourra être mis à disposition par le centre épreuve. Ces équipements sont à porter dès l'arrivée dans le centre épreuve.
EP3 Etude de situations professionnelles	Deuxième partie de l'évaluation relative à l'environnement économique et juridique. L'évaluation prend la forme d'un entretien qui s'appuie sur deux fiches d'analyse d'un document professionnel dont le modèle sera envoyé avec les convocations au candidat après validation de son inscription par les services administratifs. Ces deux fiches devront être renseignées par le candidat qui devra les présenter à la commission le jour de l'épreuve. En cas de non présentation, le candidat ne pourra pas être interrogé et il se verra attribué la note de zéro à la seconde situation d'évaluation.

Informations importantes pour tous les candidats libres

Lieu de passage des épreuves

L'organisation des examens du CAP étant académique, les candidats ne passeront pas systématiquement les épreuves de l'examen dans leur département d'origine. Ils pourront être amenés à se déplacer dans l'un des trois autres départements de l'académie.

Il est de la responsabilité du candidat de trouver le moyen de se rendre au lieu de passage de ses épreuves, à l'horaire indiqué sur sa convocation.

Adresse postale

Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz
DEC5 - Bureau des examens de la voie professionnelle – Pôle Industriel
9 RUE DES BRICE – ROND-POINT MARGUERITE
CS 30 013
54035 NANCY CEDEX

Liens internet

Site Eduscol : <https://eduscol.education.fr>
Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

Coordonnées

DEC 5 : 03.83.93.56.59.

Pour toutes questions concernant l'examen : ce.dec5.industriel@ac-nancy-metz.fr

Pour toutes questions concernant les aménagements d'épreuves : ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr